

PHOTO
OBLIGATOIRE
À COLLER VOUS
MÊME
OBLIGATOIRE

FICHE INSCRIPTION COURS BOXE FEMININES NAKMUAY BOXING

COURS BOXE FEMININES À PARTIR DE 16 ANS	
MARDI RPM BOXING	JEUDI RPM MMA / BOXE TECHNIQUE
18H45 -19H30 OU 19H45 - 20H30	20H15 - 21H30
1 Jeudi sur 2 RPM MMA - 1 Jeudi sur 2 Boxe Technique	

MERCI DE REMPLIR TOUS LES CHAMPS DEMANDÉS CI-DESSOUS

NOM : PRÉNOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :/...../..... À

ADRESSE :

CP:VILLE :

TÉLÉPHONE :/...../...../...../.....MAIL :

REPRÉSENTANT LEGAL 1 OU PERSONNE A PREVENIR EN CAS DE PROBLEME NOM:

N° TEL/...../...../...../...../.....PRENOMLIEN DE PARENTE

REPRÉSENTANT LEGAL 2 : NOM : **PRÉNOM :**

N° TEL :/...../...../...../...../.....

PRIX COTISATIONS

ROISSÉENNES : 260 € - EXTERIEUR 275 €

(Payable en 09 fois si inscriptions en Septembre)

PIÈCES À FOURNIR (OBLIGATOIRE)

- 1 Photo d'identité
- Certificat médical avec la mention « APTÉ À PRATIQUER LA BOXE THAÏLANDAISE »
- Le règlement de la cotisation **par chèques** à l'ordre de « **NAKMUAY BOXING** »
- ** En fonction de votre date d'inscription. Veuillez vous renseigner auprès du bureau du club pour le paiement en plusieurs fois.*
- Attestation du représentant légal pour mineurs **+ copie pièce identité du mineur (obligatoire)**

Le club se réserve le droit d'utiliser les vidéos et/ou photographies prises de l'adhérent. Ces images peuvent être exploitées par le club pour sa promotion et sa communication sur tous supports (site internet, communiquer de presse, etc)

DROIT À L'IMAGE*

(Cochez*)

☐

J'AUTORISE

☐

JE N'AUTORISE PAS

AUTORISATION À LA PRATIQUE POUR LES MINEURS À PARTIR DE 16 ANS.

Je soussigné(e), PÈRE/ MÈRE / REPRÉSENTANT LÉGAL / TUTEUR,

(ENTOURER LA RÉPONSE)

AUTORISE MON ENFANT.....À pratiquer la Boxe Thaïlandaise au sein du NAKMUAY BOXING.

L'accès aux cours est limité à **02 essais**, après quoi le dossier d'inscription doit nous être transmis au complet.

Le club se réserve le droit de refuser l'accès au cours à toute personne ne s'étant pas acquittée de sa cotisation.

Fait le/...../..... À

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

MATERIELS À AVOIR OBLIGATOIRES

TENUE

- ☐ 1 Tenue complète fourni par la club
- ☐ Legging autorisé sous le short ou allant jusqu'en bas des chevilles près du corps
- **LE PORT DES CHAUSSETTES PENDANT LE COURS EST STRICTEMENT INTERDIT .**

EQUIPEMENTS :

- ☐ 1 paire de claquettes à porter **UNIQUEMENT en intérieur** pour des raisons d'hygiène.
Les intégrer dans le sac dès le premier cours et les dédier exclusivement à la boxe.
Les élèves arrivant de chez eux avec leurs claquettes aux pieds nous ne pourront pas les considérer comme claquettes d'intérieur .
- ☐ 1 gourde pour les pauses boisson ou bouteille qui doit être remplis AVANT chaque séance
- ☐ 1 sac de sport permettant de contenir l'ensemble du matériel.
- ☐ Gants de boxe + mitaine de MMA
- ☐ Bandes de protections sous gants
- ☐ Protèges tibias

Lu et approuvé le/...../.....
Signature :